

Compte rendu de la Formation Spécialisée du 24/03/2025



Compte rendu du CSAL du 24/03/2025

Les fiches de signalements de Novembre 2024 à Février 2025 :

En 2024, 63 fiches de signalements ont été reçues et traitées à la DDFIP 93.

- 40 concernent les incidents usagers agents
- 23 concernent des événements inter-services dont trois qui concernent le même service et deux sur le même site.

En 2023, il y en avait eu 67

- 47 concernent les incidents usagers agents
- 20 concernent des événements intra-services avec 3 enquêtes conduites en 2023

En 2022, il y en avait 45 cependant l'année était particulière avec des éléments post Covid

En 2025, il y en a 19 actuellement

- 9 concernent les incidents usagers agents
- 10 concernent des événements intra-services dont 5 qui concerne le même incident.

Suite aux fiches de signalement, il a été mené 4 enquêtes administratives en 2024 et 6 articles 40 ont été transmis aux services du procureur. Il a été précisé que lorsque l'agent portait plainte, l'administration ne transmettait pas d'article 40 en plus.

La CFTC souligne l'importance de faire des fiches de signalement. En effet, ses fiches permettent une intervention rapide et efficace. Elles permettent de quantifier les problèmes et de les résoudre. Les fiches de signalements sont la première étape pour permettre une intervention de l'administration.

L'an dernier tous les agents ont été inscrits à la formation prévention et incivilité qui était obligatoire. Cette dernière a été suivie par 42% des agents. Les personnes qui n'ont pas suivi cette formation seront réinscrites.

Le point sur les accidents de services et maladies professionnelles.

Il y a eu 11 accidents de travail (8 pour 2025 et 3 en 2024 dont l'un qui concerne le tragique événement à Saint-Denis) et 10 accidents de trajet.

Les accidents de trajet sont compliqués à maîtriser.

La CFTC restera vigilante sur les accidents du département.

Le budget FS et dépenses

Le budget pour l'année 2025 n'est pas encore disponible mais ne saurait tarder pour mettre en place les formations et les achats de 2025. Cependant, les prévisions ont été menées.

Le budget 2024 :

Le budget était de 189 295,25 € au titre de 2024 contre 201 543,23 € en 2023. Il a été dépensé un peu plus que ce qui avait été prévu car dans l'enveloppe formation, la DDFIP 93 a bénéficié d'un complément.

L'enveloppe de formation a été répartie de manière assez équitable entre les familles de risques suivantes : les risques psychosociaux et les troubles musculo-squelettiques ; le secourisme et la sécurité des agents.

La formation sur les risques psychosociaux et formation sur agressions et gestion des conflits vont continuer à être développées afin que les agents soit aptes à répondre aux agressions.

Le budget incendie va être reconduit en 2025.

Les besoins ont été évalués et vont être analysés. Il y a une mise en place de matériel ergonomique pour que les agents qui en ont besoin ne soient pas mis en souffrance au travail.

L'accent va être mis sur le secourisme.

Pour 2025, il y a déjà eu des dépenses sur l'enveloppe formation et l'enveloppe locale.

Concernant l'enveloppe formation, un recensement a été effectué : 420 candidats soit deux fois plus qu'en 2024.

Le secourisme arrive en tête avec 137 inscriptions, suivies par le yoga des yeux avec 131 personnes, puis les risques psychosociaux pour 120 agents et enfin 80 personnes ont suivi la formation sur les troubles musculo-squelettiques.

Actuellement les dépenses se montent à 79 080 € sur les 121 928€ prévus (contre 189 295 € l'an dernier).

Concernant l'enveloppe locale de 42 848 € : il faut prendre en compte les fiches d'aménagement de poste préconisé par le médecin de prévention. Elles seront envoyées au fil de l'eau .

Des aménagements seront effectués pour les mal-entendants. La correspondante handicap a fait une demande à Bercy afin de connaître la prise en charge et en fonction, les devis seront présentés aux organisations syndicales **dont la CFTC**.

Concernant le réfectoire de Bobigny, une dépense de 15 000 euros a été approuvée. C'est Bouygues qui sera en charge des travaux .

Les prochaines dépenses vont être soumises par mail aux organisations syndicales **dont la CFTC qui ne manquera pas de rendre compte**.

Au regard du coût des formations sur les risques psychosociaux, des devis sont attendus et il sera possible de demander l'intervention d'une personne différente.

La formation incendie va être faite 2 fois pour chaque site. Le petit camion n'a pas encore été comptabilisé dans les dépenses. Actuellement rien n'est encore acté, ce n'est que du prévisionnel.

La note d'orientation ministérielle est parue mais devra être déclinée pour le département. Elle sera valable 2 ans (2025 - 2026) et déclinée localement dans le cadre d'un GT mis en place pour adapter au maximum les achats aux besoins de la DDFIP 93.

Les axes seront :

- 1 - Conforter la politique de santé et sécurité au travail ;
- 2 - Faire vivre la démarche de prévention des risques professionnels ;
- 3 - Agir sur l'organisation de travail pour améliorer les conditions de travail ;
- 4 - Prévenir les risques de désinsertion professionnel ;
- 5 - Renforcer la prévention sur la sécurité, le risque Amiante et le changement climatique ;
- 6 - Renforcer l'accompagnement des agents dans le domaine de la santé mentale.

Plan d'action Ecofip :

Les principales actions menées l'ont été essentiellement sur la sensibilisation des collègues et des nouveaux arrivant autour de la mobilité. Différents challenges comme

celui des « pas », de la mobilité douce, du covoiturage sachant que d'autres seront mises en place par ailleurs.

Un point sera mis plus particulièrement œuvre sur les relations avec les autres administrations et collectivités. Des premiers échanges avec le conseil départemental ont été mis en place (en 2024, il y a eu la mise en place de la mobilité employeur sur Bobigny qui comprend à la fois le site Berlioz et le carré piazza).

En outre, plusieurs actions écoresponsables ont été menées, comme la transmission de matériel informatique à certains établissements scolaires du département (200 PC en 2024 et 100 déjà en 2025 avec l'aide de la CID)

Du côté mobilier, nous avons des transferts vers d'autres administrations comme le commissariat de police qui en a bénéficié.

L'opération Bercy vert a élu 2 lauréats dans le 93 : à Neuilly sur Marne et au Raincy.

Les perspectives 2025 seront d'appuyer les relais locaux pour avoir un effet levier par rapport aux différentes initiatives et continuer à avoir des challenges de sensibilisation assez ludique avec remise de diplôme en présence du directeur. En Mars 2025, un challenge entre services de la DDFIP 93 ayant pour objet le nettoyage des données numériques. En mai 2025 : il y aura la fourniture par la DDFIP d'équipement de sécurité aux cyclistes....

Le plan mobilité employeur va continuer jusqu'en 2027.

Les réductions de consommation de papier sont à mettre en lien avec tout ce qui a été mis en œuvre telle que la réduction du nombre de pli et le recours à la dématérialisation.

Point de situation du SGC de Saint-Denis et SIP de Saint-Ouen.

Une commission d'enquête composée de la direction et des organisations syndicales **dont la CFTC**, a été formée lors d'une précédente FS afin de connaître la situation du SGC de Saint-Denis. Un rapport sera rendu très prochainement.

La CFTC a demandé un peu de souplesse sur la gestion des plannings et les demandes de congés suite à des événements urgents.

Concernant le SIP de Saint-Ouen, les collègues peuvent bénéficier d'une prise en charge en passant par calysocial.

La direction prend en compte avec grand sérieux les attentes et besoins des agents. N'hésitez pas à contacter la CFTC pour toute demande.